

D'ailleurs



# Le concept de mondialisation sert-il à quelque chose ?

Un point de vue d'historien

---

par Frederick Cooper

**I**l y a deux problèmes avec le concept de « mondialisation » : « mondial » et « isation ». La première moitié du terme implique qu'un système unique de connexions – où se retrouvent notamment le marché des capitaux et des biens, les flux d'information, les images mentales – pénètre le monde entier ; la seconde, qu'il le fait *maintenant*, que nous sommes à l'ère du « global ». Or s'il y a des gens – à commencer par les partisans d'un marché totalement libre des capitaux – pour revendiquer que le monde leur soit ouvert, rien ne dit qu'ils ont eu gain de cause. Nombre de ceux qui déplorent la tyrannie des marchés, parce qu'ils y voient soit la cause du déclin de l'État-nation, soit celle de la montée des particularismes en réaction à l'homogénéisation culturelle, donnent à l'esbroufe des « globaliseurs » un peu trop de crédibilité.

Derrière la vogue de la « mondialisation », il y a l'ambition de comprendre l'interconnexion entre différentes parties du monde, d'expliquer les mécanismes nouveaux qui président aux mouvements des capitaux, des hommes et des cultures,

et d'inventer les institutions capables de les réguler. Mais sont absents des débats actuels le questionnement historique ainsi que l'analyse précise de la structure des mécanismes de connexion et de leurs limites. Certes, il est salutaire de cesser de penser les processus sociaux, économiques, politiques et culturels dans les seuls cadres nationaux ou continentaux ; mais, à adopter un vocabulaire impliquant qu'il n'y a pas de cadre du tout, sauf le planétaire, on risque de mal poser les problèmes.

Le monde a longtemps été – et est encore – un espace où les relations économiques et politiques sont très inégalement réparties ; il est plein de grumeaux, de lieux où s'agglutinent le pouvoir et les relations sociales, baignant dans des zones où tout cela reste diffus. Structures et réseaux s'installent en certains points ou dans certaines activités, mais pour se diluer un peu plus loin.

Le présent article est écrit par un historien qui a surtout étudié les Empires coloniaux, notamment d'Afrique. Je voudrais y rechercher d'autres angles de vue que celui imposé par un terme qui, tout en prétendant refléter un changement diachronique, reste anhistorique ; et qui, tout en paraissant porter sur l'espace, finit par passer au-dessus des mécanismes et des limitations des relations spatiales. L'étude historique des Empires est extrêmement utile pour clarifier les questions en jeu aujourd'hui. Les liaisons qui sillonnaient l'Empire mongol du XIV<sup>e</sup> siècle (par terre) ou l'Empire portugais du XVI<sup>e</sup> siècle (par mer) impliquaient un pouvoir politique et un imaginaire qui n'étaient pas confinés par la localité ou par la parenté linguistique et culturelle, qui surmontaient les obstacles à la circulation de l'information sur de longues distances, et qui opéraient par le biais d'intermédiaires culturellement divers. Le commerce d'esclaves entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, s'il se faisait pour partie à l'intérieur de chaque Empire, en concernait généralement plusieurs ; c'était là un système de relations à longue distance qui fut à l'origine de changements profonds dans la production, la consommation, la guerre et le commerce en Afrique, en Europe, dans les Amériques et en Asie du Sud-Est. Des réseaux très variés ont surgi à l'intérieur des Empires et entre eux : diasporas commerçantes, diasporas ethniques, routes de migration de main-d'œuvre, réseaux militants (par exemple le mouvement anti-esclavagiste) qui prenaient l'Empire comme unité de discours moral. L'intérêt d'une perspective historique n'est pas d'assimiler formes anciennes (coloniales) et nouvelles (mondiales) de connexions à longue distance, mais de proposer des leçons utiles sur la projection du pouvoir et ses limites<sup>1</sup>.

Amis et ennemis de la mondialisation discutent de « ses » effets. Les premiers sont en force aux États-Unis, où hommes politiques, journalistes et universitaires en vue expliquent que la levée des obstacles aux mouvements de capitaux et l'intensification des communications et du commerce sont à la fois inéluctables et souhaitables. En France, le thème est très présent, mais les « anti » sont plus visibles que les « pro ». L'« antimondialisation » a son héros, José Bové, dont le procès pour

avoir démolit un restaurant McDonald a fait de la mondialisation (plus ou moins assimilée à l'américanisation) une menace immédiate pour la culture et le mode de vie français. Les dirigeants socialistes y voient plutôt un processus à réguler et à contrôler. Enfin certains chercheurs pensent qu'il y a là un concept utile pour l'analyse du monde contemporain<sup>2</sup>.

Il faut savoir si l'on étudie la mondialisation comme *discours*, c'est-à-dire affirmation portée sur le monde, ou bien comme *processus*, ensemble de changements ayant des effets réels sur la population de la planète. La difficulté est que nombre de ceux qui développent le discours font reposer l'essentiel de leur argumentation (normative) sur le postulat que la mondialisation *est* : réelle, inévitable, en marche. Les chercheurs qui l'utilisent de manière analytique risquent d'être pris au piège des structures discursives mêmes qu'ils voudraient analyser.

Surtout, la popularité du terme au sein de l'université en dit long sur la pauvreté de la science sociale contemporaine confrontée à des processus certes gigantesques, mais non universels, et à la réalité de liaisons certes transfrontalières et transculturelles, mais fondées sur des mécanismes spécifiques à des espaces bornés. Que l'on se contente d'opposer le global au local – fût-ce pour étudier comment ils se construisent l'un l'autre – souligne bien l'inadéquation des outils actuels à l'analyse de tout le reste.

---

## Comment le monde parle de mondialisation

Un premier discours sur la mondialisation pourrait s'appeler « la Fanfaronnade du banquier ». Avec l'effondrement de l'Union soviétique et le passage de fait de la Chine à l'économie de marché, les investissements sont censés pouvoir aller n'importe où. La pression exercée par les États-Unis, le FMI et les sociétés multinationales fait tomber les barrières nationales qui gênaient les mouvements de capitaux. Cette façon de voir est un argument en faveur d'un régime nouveau de règles mondiales, qui déferait ce qui reste d'entraves aux flux de capitaux et de biens. C'est aussi un argument sur la discipline : le marché mondial, conçu comme un réseau de transactions, oblige désormais les gouvernements à se conformer à ses diktats.

---

1. L'extension du pouvoir impérial et ses limitations, ainsi que l'influence et l'incohérence des idéologies coloniales, sont soulignées par Ann Stoler et Frederick Cooper, « Between metropole and colony : Rethinking a research agenda », dans Cooper et Stoler (eds.), *Tensions of Empire : Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997, pp. 1-56.

2. Voir « Procès Bové : la fête de l'antimondialisation », *Le Monde*, 30 juin 2000 ; « Gouverner les forces qui sont à l'œuvre dans la mondialisation », *Le Monde*, 27 juin 2000. Pour l'usage du concept par les universitaires, voir Gemdev (Groupement Économie mondiale, Tiers monde, Développement), *Mondialisation : les mots et les choses*, Paris, Karthala, 1999. Voir aussi Serge Cordellier (dir.), *La mondialisation au-delà des mythes*, Paris, La Découverte, 2000 (1<sup>ère</sup> éd. 1997), Jean-Pierre Faugère, Guy Caire et Bertrand Bellon (dir.), *Convergence et diversité à l'heure de la mondialisation*, Paris, Economica, 1997 et Philippe Chantprie *et al.*, *La nouvelle politique économique : l'État face à la mondialisation*, Paris, PUF, 1997.

Cette « mondialisation » est sans cesse invoquée pour inciter les pays riches à faire reculer l'État-providence, et les pays pauvres à réduire les dépenses sociales, le tout au nom des nécessités de la compétition dans une économie mondialisée<sup>3</sup>.

Ensuite vient « la Lamentation social-démocrate ». Elle accepte la réalité de la mondialisation telle que les banquiers la voient, mais n'y discerne nul bénéfice pour le genre humain, bien au contraire. La gauche social-démocrate consacrait une bonne part de son énergie à adoucir la brutalité du capitalisme par l'intervention du politique. Les mouvements sociaux s'adressaient à l'État-nation comme base institutionnelle de la mise en œuvre des droits sociaux et politiques. Alors que l'État-nation puissant reflétait la place croissante de la classe ouvrière organisée à l'intérieur du corps politique, la mondialisation saperait le projet social en marginalisant le projet politique. On lit donc dans certains écrits que la mondialisation doit être combattue ; dans d'autres, elle a déjà triomphé et l'on n'y peut pas grand-chose, sauf déplorer l'effacement de l'État-nation, des mouvements syndicaux nationaux et du pouvoir des citoyens<sup>4</sup>.

Enfin vient « la Danse des flux et des fragments ». Cette vision-là reprend une grande partie des deux autres (réalité de la mondialisation présente et son effet déstabilisateur sur les sociétés nationales), mais fait un pas de plus : plutôt que d'homogénéiser le monde, la mondialisation reconfigurerait le local, mais en tous lieux. L'exposition de chacun aux médias (aux vêtements, à la musique, aux mirages de la belle vie) est extrêmement fragmentée, des morceaux d'images sont arrachés à leur contexte, et leur origine lointaine ne les rend que plus attractifs. L'imagerie hollywoodienne influence des habitants de la brousse africaine ; l'exotisme tropical se vend Faubourg Saint-Honoré. Cette déconnexion du symbolisme culturel vis-à-vis de la localisation spatiale fait que les gens, paradoxalement, prennent conscience de leurs particularités culturelles et les valorisent. D'où, par exemple, l'attachement sentimental des migrants à leur lieu d'origine : ils n'y vivent pas, mais soutiennent, financièrement ou autrement, les mouvements identitaires. Comme les flux de capitaux, de personnes, d'idées et de symboles ont des parcours séparés, la Danse des fragments se produit dans un espace globalisé, sans limites<sup>5</sup>.

Il y a quelque chose de juste dans chacune de ces conceptions. Ce qui est contestable, c'est leur prétention à tout embrasser d'une formule et le fait qu'elles voient dans le phénomène en question une caractéristique du seul temps présent. La relation entre territoire et connectivité a été plusieurs fois reconfigurée, et chacune de ces reconfigurations mérite une attention particulière<sup>6</sup>. Les changements qu'ont apportés ces dernières décennies dans les marchés des capitaux, les sociétés multinationales et les communications doivent être analysés avec soin, mais il ne faut pas oublier pour autant à quelle échelle se prenaient, au XVI<sup>e</sup> siècle, les décisions d'investissement et de production de la Compagnie hollandaise des Indes, reliant les Pays-Bas, l'Indonésie et l'Afrique du Sud et se connectant à des réseaux commerciaux en

pleine expansion dans toute l'Asie du Sud-Est. La thèse selon laquelle le passé récent a apporté des changements non seulement quantitatifs, mais qualitatifs, de l'organisation financière est convaincante ; qu'il ait apporté la mondialisation ou l'internationalisation du commerce des biens est beaucoup moins sûr. La grande période d'expansion du commerce transfrontalier, ce sont les décennies qui ont précédé la Première Guerre mondiale. Les chiffres mesurant l'« ouverture » au commerce et à l'investissement montrent une chute des mouvements internationaux à partir de 1913 ; les niveaux antérieurs à cette date ne seront retrouvés que dans les années quatre-vingt-dix. Il ne s'agit pas de minimiser les changements récents mais d'apprécier la profondeur des dimensions transcontinentales de la production, de l'investissement et des échanges au cours de ces siècles, la variété des formes d'organisation, le caractère non linéaire des trajectoires. Autrement dit, l'avenir peut réserver des retours en arrière aussi bien que la poursuite des tendances en cours<sup>7</sup>.

Les mouvements de personnes, comme ceux des capitaux, révèlent l'absence d'homogénéité des connexions transfrontalières, et non une intégration en progression régulière. Le point culminant de la migration de la main-d'œuvre a été le siècle qui a suivi 1815. Aujourd'hui, loin de voir s'ouvrir devant eux un monde sans frontières, les candidats à la migration ne peuvent que constater la grande

---

3. C'est cette version de la mondialisation qu'on lit tous les jours dans le journal, et on la retrouve bien vivace dans le livre du correspondant du *New York Times* Thomas Friedman, *The Lexus and the Olive Tree*, New York, Farrar, Straus & Giroux, 1999. Toutefois, l'hebdomadaire très favorable au monde des affaires *The Economist* est plus sceptique, car il trouve que l'économie n'est pas assez mondialisée. Parmi les économistes du champ universitaire, les avocats de la mondialisation comptent Paul Krugman, *Pop Internationalism*, Cambridge (Mass.), The MIT Press, 1996 et Kenichi Ohmae, *The Borderless World : Power and Strategy in the Interlinked World Economy*, New York, Harper, 1990.

4. Susan Strange exagère le déclin des États mais propose une bonne analyse des « autorités non étatiques ». Elle trouve le mot *globalization* désespérément vague. Saskia Sassen traite le terme comme un agent causal (« La mondialisation a transformé la signification de... »). Mais une grande partie de ses travaux consiste en discussions utiles et pénétrantes sur l'entrecroisement, dans les villes, de la migration transnationale et des mouvements financiers, ainsi que des problèmes de régulation des activités économiques interétatiques. Elle aussi insiste sur le poids décroissant des États. Susan Strange, *The Retreat of the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, et Saskia Sassen, *Globalization and its Discontents*, New York, New Press, 1998. Pour d'autres versions du déclin de l'État, voir David Held, *Democracy and the Global Order*, Cambridge, Polity Press, 1995, Scott Lash et John Urry, *Economies of Signs and Space*, Londres, Sage, 1994 et Bertrand Badie, *Un monde sans souveraineté : les États entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999.

5. Arjun Appadurai, *Modernity at Large : Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996. Ce qui est frappant dans ce livre, pour un historien, c'est que l'auteur affirme qu'il y a là quelque chose de nouveau sans faire le moindre effort pour examiner le passé, et qu'il préfère inventer un nouveau vocabulaire (*etbnoscapes*, etc.) pour caractériser des phénomènes se déployant à l'échelle mondiale plutôt que de prendre la peine de décrire les mécanismes par lesquels s'effectuent les connexions.

6. Certains observateurs décrivent l'ère actuelle comme une époque d'« annihilation de l'espace par le temps ». C'est évidemment une idée du XIX<sup>e</sup> siècle (chez Marx) et la compression espace-temps a déjà connu plusieurs moments. David Harvey, *The Conditions of Postmodernity*, Cambridge, Blackwell, 1989.

7. Ces points sont relevés dans une littérature en plein développement où s'exprime un scepticisme vis-à-vis de la nouveauté et de l'étendue de la « globalisation ». Par exemple Paul Hirst et Grahame Thompson, *Globalization in Question*, Cambridge, Polity, 1996 et plusieurs articles dans Kevin R. Cox, *Spaces of Globalization : Reasserting the Power of the Local*, New York, Guilford Press, 1997.

capacité des États à s'y opposer. La France, par exemple, s'est très brutalement fermée en 1974, alors que, dans le monde prétendument moins globalisé des années cinquante, les Africains des colonies françaises pouvaient entrer librement en France, où ils étaient d'ailleurs fort demandés par les employeurs. En dehors du regroupement familial, l'immigration de travailleurs en France est devenue résiduelle. Elle se poursuit clandestinement, mais le migrant clandestin ne partage certainement pas l'illusion que les États et les institutions ont moins de poids que les « flux ». La migration illégale (et légale) s'appuie sur des réseaux qui vont chercher de la main-d'œuvre ici et pas là. D'autres mouvements de population suivent aussi des voies très particulières. Les déplacements de Chinois de la diaspora en Asie du Sud-Est et au-delà se fondent sur des stratégies sociales et culturelles qui permettent aux hommes d'affaires et aux travailleurs migrants de s'ajuster aux différentes souverainetés tout en maintenant des liens entre eux. Comme le remarque Aihwa Ong, de tels mouvements ne reflètent pas, ni n'entraînent, un déclin du pouvoir des États concernés ; ceux-ci trouvent toujours de nouveaux moyens d'exercer le pouvoir sur les gens et les biens<sup>8</sup>. Pour mieux comprendre ces mécanismes institutionnels, la métaphore du « mondial » n'est pas un bon point de départ.

La nouvelle de la mort de l'État-nation et de l'État-providence est très exagérée. Les ressources contrôlées par les États n'ont jamais été aussi élevées. Dans les pays de l'OCDE, en 1965, les États prélevaient (et dépensaient) un peu moins de 25 % du PIB. Ce taux n'a cessé de croître, pour atteindre 37 % au milieu de la décennie quatre-vingt-dix, supposée « mondialisée »<sup>9</sup>. Les dépenses de sécurité sociale restent très élevées en France et en Allemagne, où les projets de réduction les plus modestes se heurtent à une opposition farouche des syndicats et des partis sociaux-démocrates, et où les conservateurs traitent eux aussi l'édifice dans son ensemble comme un donné intangible. La raison en contredit tant la Fanfaronnade du banquier que la Lamentation social-démocrate, comme on l'a par exemple relevé par comparaison avec le Brésil : la France comme le Brésil se heurte à la concurrence internationale, mais en France l'État-providence peut être défendu à l'intérieur du système politique, alors qu'au Brésil la « mondialisation » est le maître mot du démantèlement des services publics et du refus de la solution évidente : imposer les riches. Dans les pays les plus développés d'Amérique latine, les impôts, en pourcentage du PIB, n'atteignent pas la moitié des niveaux ouest-européens<sup>10</sup>. Il existe des alternatives à la réduction des services sociaux au nom de la mondialisation, que l'État brésilien a préféré ne pas choisir.

Inversement, il ne faut pas s'imaginer que, par le passé, l'État-nation a connu une période de prédominance incontestée et a constitué la référence évidente de la mobilisation politique. Pour revenir aux mouvements anti-esclavagistes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, il s'est agi de mouvements transnationaux, dont l'unité conceptuelle pouvait être « l'Empire », « la civilisation », voire l'humanité tout

entière. Les imaginaires diasporiques remontent aussi très loin dans le temps : voir l'importance des conceptions déterritorialisées de « l'Afrique » chez les Afro-américains à partir des années 1830. Les arguments qui s'opposent à ceux de la mondialisation ne doivent pas devenir une tentative de fourrer à toute force l'histoire dans des cadres nationaux ou continentaux : elle n'y entrera pas. La question est de savoir si l'on peut trouver mieux que ce concept pour comprendre le changement de signification des liaisons spatiales.

Le discours le plus commun sur la mondialisation prend son inspiration dans la chute du mur de Berlin, qui donna à penser, à tort ou à raison, que les barrières aux relations économiques transnationales étaient en train de tomber. Pour les « pro » comme pour les « anti », le cadre idéologique de la mondialisation est le libéralisme. Son imaginaire est celui du World Wide Web, cette idée d'une connectivité réticulée de tout site à tout autre site, comme modèle de toutes les formes de communication mondiale. Les acteurs politiques et les chercheurs divergent sur « ses » effets : diffusion des bénéfices de la croissance contre concentration accrue de richesse, homogénéisation des cultures contre diversification. Mais si le mot signifie quelque chose, c'est une intégration croissante, et à l'échelle mondiale. Même la différenciation, affirme le « globaliseur », doit être désormais considérée sous un autre jour, car l'importance accordée aujourd'hui aux spécificités culturelles et à l'identité ethnique n'a pas le même fondement qu'hier : il ne s'agit plus d'isolats, mais d'unités juxtaposées.

L'intérêt actuellement porté au concept de mondialisation rappelle un engouement assez analogue des années cinquante et soixante : la modernisation<sup>11</sup>. Ce sont deux « isations », c'est-à-dire des termes qui parlent de processus, pas nécessairement achevés mais en marche et plus ou moins inéluctables ; et qui définissent ce processus par son point d'arrivée supposé. L'un et l'autre sont inspirés par une observation indéniable, celle d'un changement rapide et omniprésent. Le pouvoir évocateur de l'un et de l'autre vient du sentiment que ce changement n'est pas la somme de fragments disparates mais qu'il est fait du mouvement de tous ces fragments dans une même direction. La thèse centrale de la théorie de la modernisation était que des éléments essentiels de la société évoluaient dans le même sens, produisant un mouvement de la société traditionnelle à la société moderne : de l'activité de subsistance à l'économie industrielle, de la prédominance du rural à celle de l'urbain, de la famille élargie à la famille nucléaire, de l'ascriptif à

8. Aihwa Ong, *Flexible Citizenship : The Cultural Logics of Transnationality*, Durham, Duke University Press, 1999.

9. « A survey of globalisation and tax », *The Economist*, 29 janvier 2000, p. 6.

10. Atilio Boron, « Globalization : A Latin American perspective », texte non publié pour la conférence Codesria sur « la globalisation et les sciences sociales », Johannesburg, 1998.

11. Dean Tipps, « Modernization theory and the comparative study of societies : A critical perspective », *Comparative Studies in Society and History* 15 (1973), pp. 199-226.

l'accompli, du sacré au profane, du sujet au citoyen, des relations diffuses et multiples aux relations contractuelles.

Or la théorie de la modernisation n'a pas accompli ce qu'on est en droit d'attendre d'une théorie, et cet échec devrait éclairer les chercheurs. Ses failles sont en effet très semblables à celles de la théorie de la mondialisation. La recherche a démontré que les principales variables n'ont pas évolué dans un même mouvement. Mais surtout, la modernisation (comme aujourd'hui la mondialisation) apparaît dans cette théorie comme un événement en quelque sorte auto-propulsé. Le discours de la modernisation masquait les questions cruciales de l'heure : ses critères étaient-ils eurocentrés ou fondés sur une vision idéalisée de la société américaine ? Ces changements « se produisaient »-ils ou étaient-ils poussés par d'autres forces, la puissance militaire américaine, par exemple, ou le pouvoir économique des sociétés capitalistes ?

Les contenus des deux approches sont bien sûr différents et je ne veux pas pousser le parallèle au-delà de cette remarque qu'il s'agit de postures analogues face à des processus de grande ampleur. L'une et l'autre se définissent elles-mêmes en nommant un avenir qui est une projection apparente du présent et qui tourne le dos au passé. Le chercheur en sciences sociales doit se demander si de telles théories permettent de poser des questions meilleures, plus précises, ou si, au contraire, elles trébuchent sans s'en rendre compte sur les questions les plus intéressantes et les plus problématiques de notre temps.

---

## Le capitalisme est un système spatial atlantique – au moins

Alors, prenons un autre point de départ, avec deux livres publiés dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, écrits par C.L.R. James et Eric Williams<sup>12</sup>. Ce sont à la fois des analyses solidement nourries et des textes politiques. James est né dans la colonie britannique de Trinidad en 1901. Il fut un panafricaniste et un trotskiste, un militant des mouvements anti-impérialistes des années trente qui associaient l'Afrique, l'Europe et les Antilles. *Black Jacobins* (1938) est une histoire de la révolution haïtienne, de 1791 à 1804, qui montre qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle les processus économiques et la mobilisation politique traversaient l'océan aussi bien qu'au XX<sup>e</sup>.

Pour James, l'esclavage dans les Antilles n'était pas un système archaïque. Les formes organisationnelles qui allaient caractériser le capitalisme industriel moderne – des ouvriers réunis en masse et travaillant sous surveillance, la discipline horaire, la planification annuelle des tâches, le contrôle sur l'espace résidentiel et productif – ont fait leurs premiers pas aussi bien dans les grandes plantations sucrières des Antilles que dans les usines anglaises. Les esclaves étaient africains. Le capital venait de France. La terre était caraïbe. Eric Williams, historien et plus tard Premier ministre de Trinidad, a analysé le processus de constitution des connexions



transatlantiques. Pour lui, le commerce négrier a contribué à la naissance du capitalisme en Angleterre, donc à la révolution industrielle. L'esclavage n'était pas une chose nouvelle en Afrique ou en Europe. Ce qui était neuf, c'était cette interrelation entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques qui a changé la façon dont les acteurs agissaient en tous lieux, qui a imposé un changement d'échelle et donné une logique implacable à l'expansion du système jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Lorsque la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen fut discutée à Paris, presque personne ne songea que cela pourrait concerner les populations des colonies. Mais ces dernières, elles, le crurent : d'abord les planteurs, qui se considéraient comme des Français propriétaires, ayant à ce titre le droit de faire part des intérêts de leur colonie à l'État français, ensuite les « gens de couleur », des propriétaires mulâtres qui se considérèrent aussi comme des citoyens, indépendamment de leur race. Enfin les esclaves prirent conscience, d'une part, du discours universaliste parisien sur les droits et la citoyenneté, d'autre part de l'affaiblissement de l'État à travers les conflits en Haïti entre républicains, royalistes et différents planteurs. James insiste beaucoup sur le côté « jacobin » de la rébellion : le débat à Paris pour savoir si le champ d'application de la Déclaration universelle devait ou non être borné, la façon dont les esclaves s'emparèrent du discours sur les droits, le mélange d'idéal et de stratégie qui conduisit un gouverneur français à abolir l'esclavage en 1793 et à tenter de rallier les esclaves à la cause de la France républicaine, enfin la lutte compliquée et changeante des armées d'esclaves, traversée d'alliances et de trahisons, qui se termina par l'indépendance d'Haïti. Il mentionne au passage que les deux tiers des esclaves à l'époque de la révolution étaient nés en Afrique, mais ne semble pas s'être intéressé à ce qu'implique un tel fait.

L'année de parution de *Black Jacobins*, 1938, était celle du centenaire de la décision britannique de mettre fin au statut intermédiaire d'« apprentissage », par lequel passaient les esclaves avant l'émancipation complète. Le gouvernement britannique, qui depuis des années se vantait de son rôle dans l'abolition, décida d'interdire toute commémoration de ce centenaire. Une série de grèves et d'émeutes avaient éclaté dans les Indes occidentales et en Afrique centrale depuis 1935 ; des célébrations auraient pu attirer l'attention sur la maigreur des bienfaits de l'émancipation. James le mentionne dans son texte. Il noue ensemble, ce faisant, une histoire de libération accomplie en 1804 et une autre, qu'il espérait voir se réaliser sous ses yeux dans les Empires britannique et français.

Son texte est significatif à un autre titre. Haïti n'est pas précisément entrée dans l'histoire comme l'avant-garde de l'émancipation et de la décolonisation. Elle fut, pour les élites coloniales, le symbole de l'arriération et, pour les abolitionnistes

---

12. C.L.R. James, *The Black Jacobins : Toussaint L'Ouverture and the San Domingo Revolution*, New York, Vintage, 1963 (1<sup>ère</sup> éd. 1938) ; Eric Williams, *Capitalism and Slavery*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1944.

du XIX<sup>e</sup>, un cas embarrassant. James voulait changer cette image, il voulait faire de la révolution haïtienne un soulèvement moderne contre une forme moderne d'exploitation, l'avant-garde d'un processus universel. Michel-Rolph Trouillot a attiré l'attention sur ce que James a laissé de côté pour parvenir à cette fin : il s'agit de ce qu'il appelle « la guerre dans la guerre », une autre couche de la rébellion conduite par certains esclaves d'origine africaine qui rejetaient les compromis que la direction du mouvement était en train de faire, car celle-ci cherchait à préserver la production des plantations, une structure étatique, et peut-être une relation avec la France, toutes choses dont ces esclaves ne voulaient pas. Trouillot note que les membres de la classe supérieure de Haïti aiment à se dire descendants directs des nationalistes de 1791. Ce qui impose un silence délibéré sur certains points<sup>13</sup>.

Même si James a laissé bien des faits de côté en vue de ses fins propres de 1938, il bouscule de manière féconde les notions actuelles de temps et d'espace historiques. La révolution est arrivée trop tôt. Elle a commencé deux ans seulement après la prise de la Bastille. L'État-nation était transcendé au moment même de sa naissance ; l'univers auquel s'appliquaient les droits de l'homme était élargi au moment même où ceux-ci étaient définis ; les esclaves réclamaient une place dans le corps politique avant même que les philosophes aient décidé s'ils en faisaient ou non partie ; les mouvements transocéaniques d'idées produisaient des effets au moment même où les mouvements sociaux territorialement situés parvenaient à leurs fins... Bien des questions débattues à l'époque de James étaient déjà posées avec force entre 1791 et 1804. Et aussi quelques-unes de celles qu'il ne voulait pas poser, comme nous le rappelle Trouillot.

Embrasser d'un même regard 1791 et 1938 permet de voir la politique non comme opposition binaire entre authenticité locale et domination « globale », mais dans une perspective spatiale transcontinentale, et d'attribuer sa pleine dimension à la lutte autour du sens à donner aux concepts autant qu'à leur transmission dans l'espace. La Révolution française a fait entrer les termes de liberté et de citoyenneté dans le lexique politique, mais elle n'a fixé ni leur signification, ni leurs limites spatiales, ni les critères culturels nécessaires à leur application. Si certains courants politiques (que ce soit en 1791 ou en 2000) insistent sur la limitation territoriale des peuples et des idéologies, d'autres (en 1791 aussi bien qu'en 2000) tiennent des discours politiques déterritorialisés. Cette dialectique de la territorialisation et de la déterritorialisation est sans cesse en mouvement.

La thèse de Williams, comme celle de James, est « atlantique ». L'un et l'autre auteurs insistent sur un ensemble particulier de connexions, qui ont certes des implications mondiales, mais dont la réalité historique est localement enracinée. Le développement du capitalisme est au cœur de leur argumentation : formation de capital par la traite afro-européo-américaine des esclaves, interconnexion de la fourniture de main-d'œuvre, de la production et de la consommation, invention de nou-

velles disciplines de travail aux champs et à l'usine. Et la lutte contre ce capitalisme transocéanique était également transocéanique. Le conflit ne se situait pas, en 1791, entre une domination mondiale et une résistance locale. En 2000 non plus.

Ce point de vue atlantique a été considérablement enrichi par l'analyse de l'influence de la production sucrière sur la culture, les relations de classe et l'économie européennes proposée par Sidney Mintz, ainsi que par les travaux de Richard Price sur les interactions culturelles du monde caraïbe. Ces recherches ne s'intéressent pas qu'à la transmission de culture à travers l'espace (comme dans les travaux d'autres chercheurs en quête d'« éléments africains » dans les cultures des Antilles) mais prennent pour objet une zone intercontinentale dans laquelle opèrent l'inventivité, la synthèse et l'adaptation culturelles, reflétant et modifiant à la fois les relations de pouvoir<sup>14</sup>.

Cela dit, il y avait beaucoup de côtes et d'îles de l'Atlantique que le système colonisant, esclavagisant, commerçant, produisant et consommant ne touchait quasiment pas, même à l'époque la plus florissante du XVIII<sup>e</sup> siècle. Inversement, il y avait des lieux dans d'autres océans (par exemple les îles sucrières de l'océan Indien) qui étaient « atlantiques » dans leurs structures. Aussi puissantes qu'aient été les forces étudiées par James et Williams, elles avaient leurs histoires, et aussi leurs faiblesses. On peut, comme le montrent ces auteurs, écrire sur des processus de grande ampleur et de longue durée sans pour autant négliger les contingences et les contestations.

---

## Océans, continents et histoires entrelacées

Mais l'histoire des connexions à longue distance remonte plus haut que celle du capitalisme centré sur l'Europe du Nord-Ouest et l'océan Atlantique. « Il y a eu bien peu d'époques, écrit un historien, où le monde ait été aussi étroitement interconnecté : pas seulement économiquement mais aussi culturellement et dans ses traditions »<sup>15</sup>. S'agit-il de l'ère de la « mondialisation » ? Non, mais de l'Empire mongol du XIV<sup>e</sup> siècle : un Empire s'étendant de la Chine à l'Europe centrale, avec un entrelacs de routes commerciales et de systèmes de croyances (mariage d'une idéologie de la parenté et de la guerre venue d'Asie orientale, d'un savoir et d'un droit islamiques originaires d'Asie occidentale), avec un équilibre d'économies nomades, agricoles et urbaines et un système de communications fondé sur des relais de cavaliers qui maintenaient informé le centre impérial.

---

13. Michel-Rolph Trouillot, *The Silences of the Past : The Power and the Production of History*, Boston, Beacon, 1995 ; Carolyn E. Fick, *The Making of Haiti : The Saint Domingue Revolution from Below*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1990.

14. Sidney Mintz, *Sweetness and Power*, New York, Penguin, 1985 ; Richard Price, *First-time : The Historical Vision of an Afro-American People*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1983.

15. B.A.F. Manz, « Temur and the problem of a conqueror's legacy », *Journal of the Royal Asiatic Society* 8 (1), 1998, p. 22.

Sanjay Subrahmanyam s'est demandé ce qu'impliquait une extension à d'autres régions de la vision « méditerranéenne » de Braudel sur les débuts de l'histoire moderne<sup>16</sup>. Lisant les chercheurs spécialistes d'Asie du Sud-Est qui affirment que leur région était une autre Méditerranée, il est amené à mettre en question la Méditerranée braudélienne : les liens sociaux étaient forts en certains points de la zone et faibles dans d'autres, de sorte que l'idée de « société méditerranéenne » fait problème ; Braudel a surestimé la France et l'Espagne et sous-estimé les Ottomans.

Il suit le même raisonnement avec l'Asie du Sud-Est : ce qui faisait tenir ensemble le système d'échanges ne « collait » pas partout de la même façon ; les ensembles politiques, et notamment la Chine, n'avaient pas la même influence en tout point de la région. Les deux Méditerranées furent plus étroitement connectées après l'arrivée des navigateurs, des commerçants et des soldats européens. Il y avait différents circuits au sein des réseaux spatiaux maritimes : pèlerinages religieux, transmission de savoirs. Analyser les connexions régionales, c'est se heurter au caractère morcelé du pouvoir et des relations économiques et au déplacement des asymétries avec le temps. Subrahmanyam refuse l'analyse construite sur l'opposition centre/périphérie et considère l'approche en termes de système mondial comme mécaniste et impropre à saisir l'hétérogénéité et la dynamique d'un tel système spatial.

Plutôt que d'affirmer l'existence d'un système mondial d'interaction et de pouvoir au XVI<sup>e</sup> (ou aussi bien au XVII<sup>e</sup>) siècle, puis d'expliquer par la logique du système lui-même toute l'histoire qui suit, on peut soutenir que les structures de pouvoir et d'échanges n'étaient pas si globales ni si systématiques<sup>17</sup>. L'élément nouveau était du domaine de l'imaginaire politique. Avec les voyages et les conquêtes des Portugais et des Hollandais, il devenait possible de penser la planète comme horizon d'une ambition ou d'une stratégie politique et économique. Mais on était encore loin du compte en matière scientifique (en cartographie par exemple) pour pouvoir donner un contenu quelconque, sans même parler d'un programme d'action, à un tel imaginaire. La relation entre différents systèmes commerciaux régionaux, réseaux religieux, projections de pouvoir et connaissances géographiques présente un tableau historique complexe et très inégalement réparti.

Les Empires sont une sorte particulière de système spatial, qui à la fois transcende les frontières mais reste borné. De très nombreux travaux ont déjà porté sur leur ambiguïté : leur structure fait la part belle à la différence et à la hiérarchie, mais en même temps ils constituent une unité politique, donc une unité potentielle de discours moral. Les juristes espagnols ont beaucoup discuté, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, de la relation convenable entre composantes d'un Empire. Les forces impériales ont souvent profité de circuits de commerce préexistants, mais pouvaient aussi être menacées par des réseaux qu'elles ne contrôlaient pas et par les effets imprévisibles d'interactions entre agents de l'Empire et acteurs com-

merciaux et politiques indigènes. Les Empires ont donné naissance à des sociétés créoles qui pouvaient prendre leurs distances vis-à-vis de la métropole tout en se réclamant de sa « civilisation »<sup>18</sup>.

Une intervention féconde dans ces questions (qui insuffle, en quelque sorte, une vie nouvelle à la thèse de James et de Williams) vient d'un historien de la Chine, Kenneth Pomeranz. Il relève que les économies de l'Europe et de la Chine avant 1800 opéraient de façons très différentes mais qu'il serait impossible de dire que l'une était meilleure, ou plus efficace, ou plus capable d'investissement et d'innovation que l'autre. Les régions centrales de la Chine et celles de l'Europe du Nord-Ouest disposaient à peu près à égalité des ressources nécessaires à l'industrialisation. Pourtant, à partir de 1800, elles divergent. Selon lui, cette divergence s'explique par les relations que chacune d'elles entretenait avec sa périphérie régionale. La Chine avait, avec l'Asie du Sud-Est, une périphérie qui était sur bien des points trop semblable à elle : c'étaient des sociétés de culture du riz, orientées vers le commerce. L'expansion européenne, au contraire, s'est construite sur de la différence tout en en produisant, en termes d'écologie et en termes de force de travail. L'économie coloniale de plantation, fondée sur l'esclavage, développa avec plusieurs régions importantes d'Europe des complémentarités que l'Empire chinois n'était pas en mesure de susciter. La Chine se heurtait à des blocages en matière de ressources alimentaires et énergétiques que les régions industrielles d'Europe occidentale avaient les moyens de surmonter. Ce sont les formes différentes de projection impériale – les blocages spécifiques surmontés ou non – qui fabriquèrent la divergence<sup>19</sup>.

La place de l'Afrique dans un tel tableau est fondamentale : la capacité de déplacer – par la contrainte – sa force de travail en certains lieux de l'Amérique (où les populations indigènes avaient été marginalisées ou anéanties) permit aux Empires européens de développer des complémentarités de main-d'œuvre et de terres. Les esclaves africains produisaient, dans les Antilles, du sucre qui apportait des calories aux ouvriers anglais. Mais comment une complémentarité aussi terrible est-elle venue au monde ? Uniquement grâce à des dispositifs de commerce et de navigation capables de connecter entre elles différentes parties de cet ensemble atlantique.

16. Sanjay Subrahmanyam, « Notes on circulation and asymmetry in two “Mediterraneans”, 1400-1800 », dans Claude Guillot, Denys Lombard et Roderich Ptak (eds.), *From the Mediterranean to the China Sea*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1999, pp. 21-43.

17. Les critiques de la théorie du système mondial sont assez semblables à celles de la modernisation et de la mondialisation. Voir par exemple Frederick Cooper, Allen Isaacman, Florencia Mallon, Steve Stern et William Roseberry, *Confronting Historical Paradigms : Peasants, Labor, and the Capitalist World System in Africa and Latin America*, Madison, University of Wisconsin Press, 1993.

18. Anthony Pagden, *Spanish Imperialism and the Political Imagination*, New Haven, Yale University Press, 1990 ; Benedict Anderson, *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983.

19. Kenneth Pomeranz, *The Great Divergence : Europe, China, and the Making of the Modern World Economy*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

Uniquement par un appareil institutionnel – l'État colonial – capable d'appuyer la capacité de coercition des propriétaires d'esclaves des Antilles, de définir un ordre juridique de plus en plus racialisé qui allait marquer les Africains asservis et leurs descendants d'une manière particulière, et d'imposer les droits de propriété en différents lieux d'un système impérial, mais dont le pouvoir présentait les points de vulnérabilité relevés par James. Uniquement en développant des connexions en direction des États africains – pour la plupart non conquis – et des réseaux commerciaux africains, puis en influençant ces relations d'une manière atrocement efficace. Pour bien saisir l'emprisonnement fatal de l'Afrique dans un tel système spatial, il est nécessaire de poser quelques questions très difficiles sur certaines formes de pouvoir économique et d'apprécier les dynamiques de leur interaction<sup>20</sup>.

Pour comprendre le contraste – et l'interrelation – entre l'Afrique occidentale côtière, les terres d'agriculture capitaliste et l'industrialisation naissante de l'Angleterre, il faut observer l'organisation de la production, pas seulement son insertion dans un vaste espace. Marx a montré l'importance d'une « accumulation primitive » qui, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, a séparé les producteurs des moyens de production. C'est ce processus qui a condamné les possesseurs de terres et les possesseurs de force de travail à mettre ensemble leurs actifs avec un minimum d'efficacité. Les féodaux, les propriétaires d'esclaves et les paysans pouvaient réagir ou non aux incitations du marché ; les capitalistes et les ouvriers n'avaient pas le choix.

On pourrait dire que, dans la plus grande partie de l'Afrique, on se trouve à l'autre extrême et, en conséquence, que l'Afrique doit avoir une place centrale dans l'étude de l'histoire du capitalisme, aussi paradoxal que cela puisse paraître en 2000. Pour tout un faisceau de raisons sociales et géographiques, l'*exit option* (le choix du départ) d'Albert Hirschman était particulièrement disponible en Afrique<sup>21</sup> : peu de lieux y offraient les ressources nécessaires à la prospérité, mais beaucoup permettaient la survie, et les structures de parenté faisaient de la mobilité un processus collectif. Les îlots d'exploitation y étaient liés les uns aux autres par des diasporas commerçantes et diverses relations socio-culturelles, de sorte que le déplacement et le jeu des différentes possibilités politiques et économiques restèrent des stratégies très fréquentes. Cela ne signifie pas que l'Afrique était un continent de paisibles villages, car des efforts s'y accomplissaient pour surmonter précisément les défis des groupes de parenté et de la dispersion physique. Le « roi » essayait de mettre la main sur les gens sans attaches, tombés hors du cercle de leur parenté ou dont le groupe s'était désagrégé, pour se construire une suite patrimoniale. Mais quiconque accumulait des terres se heurtait à un problème de main-d'œuvre : ses travailleurs pouvaient s'enfuir, ou unir leurs forces pour résister à leur situation de subordination. Pour augmenter la production, il fallait souvent faire venir des étrangers, éventuellement sous forme d'esclaves. Le pouvoir dépendait du contrôle de l'externe.

Et là, nous assistons à une interpénétration d'histoires qui ne peuvent être comparées en termes simples. L'économie britannique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles était préparée à utiliser ses connexions outre-mer d'une façon plus dynamique que les impérialistes espagnols ou portugais d'autrefois. Les rois africains étaient vulnérables chez eux et puisaient leur force dans leurs connexions extérieures. Le commerce d'esclaves n'avait pas la même signification pour les différents partenaires : pour le roi africain, cela signifiait se procurer des ressources (fusils, métaux, vêtements et autres biens pouvant être redistribués à des fins d'accroissement du pouvoir) sans se donner le mal de soumettre sa propre population. En prélevant des esclaves par la *razzia* opérée sur un autre corps politique et en les vendant à un acheteur extérieur, il externalisait le problème de la surveillance comme celui du recrutement. À la longue, ce marché extérieur eut sur la politique et l'économie de larges zones de l'Afrique centrale et occidentale des effets que n'avaient pu prévoir les chefs qui s'étaient trouvés pris les premiers dans ce système transatlantique. Il produisit et alimenta des États militarisés et des mécanismes de traite plus efficaces. C'étaient là, du point de vue des acteurs africains du processus, les conséquences non voulues de l'entrelacement fatal : l'existence de débouchés pour les captifs de guerre créa une logique nouvelle et insidieuse qui devint le moteur de tout un système de capture et de vente d'esclaves.

De sorte que, d'un côté, certaines structures se trouvaient renforcées en Afrique par la traite tandis que, de l'autre, c'étaient des structures d'un autre type (les institutions « modernes » de production, de commercialisation et de mouvements de capitaux décrits par James et Williams) qui se développaient entre les Antilles et l'Europe. Le complexe atlantique s'appuyait sur la connexion de systèmes extrêmement différents de production et de pouvoir et avait des effets différents en chacun de ses points.

Lorsque les Européens décidèrent enfin que le commerce d'esclaves était immoral, la répulsion qu'il suscitait se trouva attachée aux Africains qui continuaient à le pratiquer. L'Africain, qui avait joué jusque-là le rôle de l'Autre asservissable, devenait l'Autre asservissant, objet de dénonciation et d'intervention humanitaires<sup>22</sup>. Le plus « mondial » au XIX<sup>e</sup> siècle n'était pas la structure réelle de l'interaction économique et politique, mais le langage dans lequel s'exprimaient les adversaires de l'esclavage : un discours d'humanité partagée et de droits de l'homme, pratiqué par un mouvement social transatlantique, euro-américain et afro-américain. Ce langage fut utilisé d'abord pour extirper le mal des Empires européens et du système

20. Cette thèse est développée dans la contribution de Cooper à *Confronting Historical Paradigm*, *op. cit.*

21. Albert O. Hirschman, *Exit, Voice, and Loyalty*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1970.

22. Frederick Cooper, Thomas Holt, Rebecca Scott, *Beyond Slavery: Explorations of Race, Labor, and Citizenship in Postemancipation Societies*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2000.

atlantique puis, à partir des années 1870, pour sauver les Africains de la tyrannie qu'ils exerçaient les uns sur les autres. Le mouvement de conquête coloniale et ses mécanismes réels étaient bien sûr plus compliqués que ce discours. Les forces militaires européennes étaient concentrées en des points espacés, à partir desquels elles progressaient, et la puissance coloniale était curieusement peu apte à exercer un pouvoir systématique et régulier sur les territoires conquis. Un langage « globalisant » accompagnait une structure de domination et d'exploitation extrêmement fragmentée.

Cette histoire fort complexe n'est ici qu'esquissée. Entre le commerce d'esclaves du XVI<sup>e</sup> siècle et l'ère de l'impérialisme conquérant au nom de l'abolition, au XIX<sup>e</sup>, l'interrelation entre les différentes parties du monde a été un élément essentiel de l'histoire de chacune d'entre elles. Mais ses mécanismes étaient contingents et n'avaient qu'une capacité de transformation limitée, comme aujourd'hui. En ce sens, le système atlantique n'était pas entièrement systématique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il ne s'agissait pas non plus d'une « mondialisation ».

---

### La colonisation et les « antécédents » de la mondialisation, ou comment faire de l'histoire à rebours

Parmi les chercheurs qui se placent dans le cadre du paradigme de la mondialisation, certains estiment que la situation présente doit être considérée comme la dernière mondialisation d'une série, chacune ayant été plus englobante que la précédente ; pour d'autres, elle diffère totalement d'un passé où les relations économiques et sociales restaient incluses dans les États-nations ou les Empires, avec bien sûr des interactions entre ces unités qui jouissaient chacune d'une cohérence interne. Les deux conceptions ont le même défaut : celui d'écrire l'histoire en remontant le temps à partir d'une version idéalisée du « présent globalisé », pour montrer soit que tout y conduisait, soit inversement que tout, jusqu'à l'avènement de l'« ère globale », tirait en sens inverse. Dans aucune de ces deux versions on ne regarde l'histoire se déployer dans son temps, produire autant d'impasses que de chemins qui mènent quelque part, créer les conditions et les contingences dans lesquelles les acteurs prennent leurs décisions, mobilisent d'autres personnes, entreprennent des actions qui, à leur tour, ouvrent des possibilités et en ferment d'autres<sup>23</sup>.

Prenons un exemple là où j'en étais resté plus haut : les colonisations européennes en Afrique et en Asie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au premier abord, elles paraissent entrer dans un schéma métahistorique d'intégration (aussi déplaisante qu'en ait parfois été la forme) de régions apparemment isolées dans ce qui devenait une « globalité » particulière, dominée par l'Europe. Les idéologues de la colonisation eux-mêmes affirmaient d'ailleurs qu'ils « ouvraient » le continent africain. Mais la colonisation n'entre nullement dans le schéma « réticulé » que l'on asso-



cie à la mondialisation. Au contraire : les puissances coloniales coupaient par de nouvelles frontières territoriales les réseaux commerciaux à longue distance du continent africain et imposaient leurs monopoles sur ce qui était alors un commerce extérieur en plein développement, mettant à mal ou détruisant tout à fait les systèmes mieux articulés de commerce qui traversaient l’océan Indien et le Sahara ou qui longeaient les côtes de l’Afrique de l’Ouest. Les Africains se voyaient insérés de force dans des systèmes économiques impériaux centrés sur les métropoles. Plus profondément, les territoires coloniaux étaient politiquement, socialement et économiquement désarticulés : les colonisateurs faisaient de l’argent en concentrant l’investissement et les infrastructures sur des formes de production et d’échange extrêmement limitées, en grande partie extractives<sup>24</sup>. Ils enseignaient à certains peuples indigènes un peu de ce dont ces derniers avaient besoin pour leurs contacts avec les Européens, puis tentaient de les isoler des autres, dont la prétendue division en unités politiques et culturelles distinctes (les « tribus ») était accentuée et institutionnalisée. Il y aurait donc plutôt lieu de parler de « démondialisation » à propos de la colonisation, sauf que les systèmes antérieurs étaient constitués de réseaux très particuliers, avec leurs propres mécanismes et leurs limites ; sauf, aussi, que les économies coloniales étaient en réalité traversées de nombreux réseaux d’échanges et d’interactions socio-culturelles (également dépendantes de mécanismes spécifiques et bornées de différentes façons). Étudier la colonisation, c’est étudier la réorganisation de l’espace, la construction et la destruction de liens ; la qualifier de mondialisation, de mondialisation déformée ou même de démondialisation, c’est l’étalonner sur une norme abstraite qui a peu à voir avec les processus historiques.

Peut-on dire alors que la décolonisation a été un pas vers la mondialisation ? Ce fut littéralement un pas vers l’*internationalisation*, c’est-à-dire vers une nouvelle relation entre les États-nations, que les « globaliseurs » distinguent avec raison de la mondialisation. Les nouveaux États indépendants voulaient surtout affirmer leur caractère national, et leur politique économique s’appuyait souvent sur une

---

23. Voir par exemple l’ouvrage collectif du Gemdev cité note 2, où Michel Beaud parle de « plusieurs mondialisations », d’« archéo-mondialisations » et de « proto-mondialisations » (p. 11). Dans le même livre, Gérard Kébabdjian soutient la thèse inverse, en opérant une distinction entre la structure d’aujourd’hui, « mondialisée », et les économies coloniales, qui comportaient des échanges à l’intérieur de régimes bornés (pp. 54-55). Une variante entre les deux, toujours dans le même livre, vient de Jean-Louis Margolin, qui recherche « les précédentes phases de mondialisation » et parle ensuite du « détournement en impérialisme colonial de la puissante vague mondialisatrice issue des révolutions industrielle et politique » (p. 127), de « la mondialisation avortée autour de l’Europe, 1850-1914 », et du « quasi-retrait de l’économie mondiale du tiers de l’humanité » (le communisme : pp. 127, 130, 131). Il conclut par un éblouissant point final : « Tout ceci prépare la mondialisation “proprement dite” d’aujourd’hui » (p. 132). Les trois variantes réduisent l’histoire à la téléologie et ne comprennent pas grand-chose à la manière dont les hommes agissent dans leur propre époque et dans leurs propres contextes.

24. Sur l’agriculture dans l’Afrique coloniale et postcoloniale, notamment sur l’importance de l’« exploitation sans dépossession », voir Sara Berry, *No Condition is Permanent : The Social Dynamics of Agrarian Change in Sub-Saharan Africa*, Madison, University of Wisconsin Press, 1993.

industrialisation de substitution d'importations et d'autres stratégies typiquement nationales pour forger une unité économique.

Mais alors encore, l'ère des plans d'ajustement structurel – imposés aux malheureux États africains par les institutions financières internationales telles que le FMI – représente-t-elle enfin le triomphe de la mondialisation sur un continent rétif ? C'était certainement le but poursuivi : la politique du FMI est cohérente avec la Fanfaronnade du banquier, puisqu'elle consiste à imposer l'abaissement des restrictions aux flux de capitaux, la réduction des tarifs douaniers, l'alignement des monnaies sur le marché, etc. Mais cet objectif a-t-il été atteint ? Il y a beaucoup de chemin entre la Fanfaronnade du banquier et l'intégration réelle. En fait, la contribution de l'Afrique au commerce mondial et le niveau des investissements extérieurs qui y sont faits étaient *plus élevés* à l'époque des politiques économiques nationales qu'en ces temps d'« ouverture »<sup>25</sup>. Faut-il parler de démondialisation mondialisante en Afrique, ou, encore une fois, de mondialisation déformée ? L'Afrique est-elle l'exception qui confirme la règle, le continent non mondialisé, et paie-t-elle le prix de son obstination à résister à une tendance mondiale toute-puissante ? Le problème, si l'on fait de l'intégration la norme et si tout le reste n'est que manque, échec ou distorsion, c'est qu'on ne s'interroge pas sur ce qui se passe réellement en Afrique.

Le retrait de l'État et le relâchement de la réglementation des investissements et du commerce sont des tendances importantes, mais elles reflètent la force des *thèses* pro-mondialisation dans des institutions comme le FMI bien plus qu'un *processus* en marche. La fabrication de règles n'est ni de la production, ni de l'échange, ni de la consommation. Tout cela dépend de structures spécifiques, qu'il convient d'analyser dans toute leur complexité et leurs particularités. L'Afrique est pleine de zones où les investisseurs internationaux ne vont pas, même lorsqu'il s'y trouve des richesses minérales qui récompenseraient leurs efforts. Ce n'est pas faute de déréglementation, mais d'institutions et de réseaux capables de s'y rendre.

À y bien regarder, au lieu d'une Afrique « en voie de mondialisation » (ou de démondialisation), on voit des *relations* changeantes entre sociétés étrangères, réseaux régionaux indigènes, et États<sup>26</sup>. Certaines de ces relations, par exemple celles des sociétés pétrolières transnationales avec l'État du Nigeria ou celui de l'Angola, consistent exclusivement, dans un sens, à l'extraction de ressources, dans l'autre, à la rémunération des élites étatiques qui en détiennent les clés. Rien de réticulé là-dedans. À l'autre extrême, on trouve les réseaux illégaux qui exportent les diamants extraits des zones contrôlées par les rebelles de la Sierra Leone ou d'Angola et importent des armes et des produits de luxe pour les seigneurs de la guerre et leur suite. De tels réseaux, constitués de jeunes arrachés à leurs villages d'origine, prospèrent dans des contextes où les jeunes hommes ont peu d'autres choix de vie que de s'attacher à un chef de guerre local. Ces systèmes ont bien des relations avec les acheteurs de diamants et fournisseurs d'armes en Europe (parfois *via* l'Afrique

du Sud, ou par le truchement de pilotes serbes ou russes) mais ce sont là des connexions d'un genre un peu particulier : loin d'intégrer les régions concernées, elles accentuent la fragmentation et réduisent la gamme d'activités qui s'offre aux habitants de zones déchirées par la violence<sup>27</sup>. Le complexe diamants-armes rappelle le commerce d'esclaves des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en ce que, là aussi (comme l'avaient très bien compris James et Williams), se déroulaient en Afrique des processus historiques qui ne prenaient sens que par leur relation au système atlantique. La version actuelle fournit un produit dont jouissent des gens très éloignés, qui ne se demandent pas plus d'où vient telle pierre que le consommateur anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle ne s'inquiétait de ce que son sucre était baigné du sang des esclaves. Et voilà que naissent aujourd'hui des réseaux internationaux militants qui expliquent aux acquéreurs européens ou américains qu'ils achètent des diamants sales, et le font dans une langue universaliste très semblable à celle du mouvement anti-esclavagiste du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

### Plus que local et moins que global : réseaux, champs sociaux, diasporas

Comment penser l'histoire africaine de manière à mettre l'accent sur les connexions spatiales sans postuler le « global » ? Dans les années cinquante et soixante, les anthropologues ont commencé à utiliser les concepts de « situation sociale », de « champ social » et de « réseau ». Les deux premiers impliquaient que, dans des circonstances différentes, les Africains construisaient des schémas différents d'affinité et de sanction morale et se déplaçaient de l'un à l'autre : l'affiliation de classe pouvait opérer dans une ville minière, la déférence à l'égard des anciens, au village. La conquête elle-même déterminait une « situation coloniale » – décrite par Georges Balandier dans un article pionnier de 1951 – définie par la coercition extérieure et l'idéologie racialisée à l'intérieur de frontières dessinées par le colonisateur ; les Africains, loin de vivre chacun à l'intérieur de sa tribu, devaient manœuvrer au sein de la situation coloniale ou tenter de la transformer. La notion de réseau, elle, renvoyait aux connexions tissées par les gens en se déplaçant, et contre-

---

25. La part de l'Afrique dans le commerce mondial est tombée de plus de 3 % dans les années cinquante à moins de 2 % dans les années quatre-vingt-dix (1,2 % si l'on exclut l'Afrique du Sud). Les Africains ont une ligne téléphonique pour 100 habitants (une pour 200, Afrique du Sud exclue), contre 50 en moyenne mondiale. L'électricité est absente de nombreuses zones rurales et fonctionne, en ville, de manière intermittente ; les services postaux se sont détériorés, la radio est souvent inutilisable parce que les piles sont trop chères ; des millions de gens continuent à s'informer par le bouche-à-oreille. Banque mondiale, *Can Africa Claim the 21<sup>st</sup> Century ?*, Washington, 2000.

26. Béatrice Hibou, « De la privatisation des économies à la privatisation des États », dans Hibou (dir.), *La privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999.

27. Plutôt que de constituer des alternatives à l'État, de tels mécanismes vont plutôt interagir avec les institutions et les agents de l'État. Janet Roitman, « The garrison-entrepôt », *Cahiers d'études africaines* 150-152 (1998), pp. 297-329 ; Karine Bennafla, « La fin des territoires nationaux ? », *Politique africaine* 73 (1999), pp. 24-49 ; Jean-François Bayart, Stephen Ellis et Béatrice Hibou, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 1997.

balançait celle, un peu artificielle, de « situations » spatialement distinctes<sup>28</sup>. En accordant autant d'importance aux nœuds et aux blocages qu'aux mouvements, cette notion attire l'attention sur les institutions – y compris les contrôles policiers sur la migration, les systèmes d'autorisations administratives ou de protection sociale. Il évite ainsi le caractère amorphe d'une anthropologie des flux et des fragments.

Ces concepts permettent aussi d'étudier les unités d'affinité et de mobilisation, les attachements subjectifs que forment les gens et les collectivités dans l'action. On n'est pas limité par des identifications supposées primordiales, « tribus » ou « races » par exemple, ou à un espace spécifique. On peut partir de l'identification à l'« Afrique » elle-même et étudier l'imaginaire diasporique, car « l'Afrique », comme espace de sens, était moins définie par ce qui se passait au sein du continent que par sa diaspora. Si, pour les trafiquants d'esclaves, l'Afrique était l'endroit où ils pouvaient légitimement asservir les gens, leurs victimes découvraient dans leur épreuve le partage d'un sort commun qui les définissait comme peuple doté d'un passé, d'un lieu, d'un imaginaire collectif.

Lorsque des militants religieux et politiques afro-américains ont commencé, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à évoquer des images de « l'Afrique » ou de « l'Éthiopie », ils s'inscrivaient dans une conception chrétienne de l'histoire universelle plus qu'ils ne se référaient à des affinités culturelles. La conscience africaine a revêtu des significations diverses et entretenu avec les réalités de l'Afrique des relations encore plus variées. J. Lorand Matory soutient que certains « groupes ethniques » africains se sont dessinés dans le cours du dialogue afro-américain sous l'influence de descendants d'esclaves revenus dans la région de leurs pères<sup>29</sup>.

L'imaginaire spatial des intellectuels, missionnaires et militants politiques du début du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup>, était donc des plus variés. Il n'était ni global ni local mais construit sur des lignes particulières de connexion ; et il posait des affinités régionales, continentales et transcontinentales. Ces affinités spatiales pouvaient se contracter (devenir moins mondiales, dirait-on aujourd'hui), s'étendre et se contracter à nouveau. Ainsi le panafricanisme a été plus en vogue dans les années trente et au début des années quarante que dans les années cinquante, époque à laquelle les unités territoriales devenaient des cadres plus accessibles de revendication et l'imaginaire politique prenait (du moins pour un temps) une coloration nationale. Les dirigeants français de la décennie de l'après-guerre ont tenté d'inciter les Africains à s'imaginer eux-mêmes différemment, comme citoyens de l'Union française, et les hommes politiques africains ont cherché à utiliser cette version impériale de citoyenneté pour poser leurs revendications face à la métropole. Mais la citoyenneté d'Empire était grevée de trop de contradictions et d'hypocrisies pour constituer une valeur crédible d'identification supranationale aux yeux d'une majorité d'Africains. Les responsables français, prenant conscience du coût qu'aurait représenté le fait de donner véritablement sens à la citoyenneté, firent

marche arrière. Le mot de « territorialisation », lancé au milieu des années cinquante, devait montrer que, en cédant du pouvoir aux Africains, le gouvernement leur laissait la responsabilité de répondre aux revendications de leurs citoyens avec les ressources de chaque territoire<sup>30</sup>. Parmi les diverses possibilités – visions pan-africaines, fédérations, citoyenneté impériale – la citoyenneté territorialement bornée, celle que les Africains ont reçue en partage, a été le produit d'une histoire bien précise de revendications et de contre-revendications.

Nombre d'autres circuits s'offrent à l'analyse : les pèlerinages à La Mecque et les réseaux d'enseignement que les clercs musulmans suivaient dans tout le Sahara, dès le VIII<sup>e</sup> siècle et, plus intensément encore, à partir du XVIII<sup>e</sup> ; les systèmes régionaux de lieux sacrés en Afrique centrale ; les connexions religieuses entre Africains et missionnaires afro-américains. Le lien entre réseaux intra- et extra-africains est ancien : voir, par exemple, le complexe de la traite d'esclaves entre le Brésil, l'Angola et le Portugal ; les réseaux commerciaux, religieux et d'enseignement transsahariens connectés, en Afrique occidentale, avec les systèmes hausa et mandingue ; les échanges commerciaux s'étendant de l'île du Mozambique, *via* la mer Rouge, le sud de l'Arabie et le golfe Persique, jusqu'au Gujarat ; un système, mis en place à l'origine par les Hollandais, qui connectait l'Indonésie, l'Afrique du Sud et l'Europe, et qui étendait des tentacules très profondément dans l'Afrique australe ; le réseau de marchands le long de la côte d'Afrique occidentale, avec des liaisons vers le Brésil, l'Europe, les Antilles et l'intérieur des terres, qui forgea des communautés côtières racialement et culturellement mêlées ; et les réseaux atrocement efficaces des trafiquants de diamants et d'armes reliant la Sierra Leone et l'Angola à l'Europe. Décidément, on ne peut pas dire que les réseaux sont des choses douces et confortables et les structures, des choses dures et dominatrices<sup>31</sup>.

Et qu'on considère les réseaux militants transfrontaliers, dont le mouvement anti-esclavagiste du début du XIX<sup>e</sup> siècle a été le grand pionnier<sup>32</sup>. Si les mouvements anticolonialistes ont réussi, dès les années 1930, à faire de la catégorie autrefois banale

28. Georges Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie* 11, 1951, pp. 44-79 ; Max Gluckman, « Anthropological problems arising from the African industrial revolution », dans Aidan Southall (ed.), *Social Change in Modern Africa*, Londres, Oxford University Press, 1961, pp. 67-82 ; J. Clyde Mitchell, *Social Networks in Urban Situations : Analysis of Personal Relationships in Central African Towns*, Manchester, Manchester University Press, 1969.

29. James T. Campbell, *Songs of Zion. The African Methodist Episcopal Church in the United States and South Africa*, New York, Oxford University Press, 1995 ; J. Lorand Matory, « The English professors of Brazil : On the diasporic roots of the Yoruba nation », *Comparative Studies in Society and History*, 41, 1999, pp. 72-103.

30. Frederick Cooper, *Decolonization and African Society : The Labor Question in French and British Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

31. Pour une étude d'un mécanisme transcontinental de ce type, voir Joseph Miller, *Way of Death : Merchant Capitalism and the Angolan Slave Trade 1730-1820*, Madison, University of Wisconsin Press, 1988.

32. David Brion Davis, *The Problem of Slavery in the Age of Revolution 1770-1823*, Ithaca, Cornell University Press, 1975 ; Margaret E. Keck et Kathryn Sikkink, *Activists beyond Borders : Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1988.

de « colonie » quelque chose d'inacceptable dans le discours international, c'est en grande partie parce qu'ils associaient des militants des villes africaines et des groupes de la métropole qui à leur tour liaient ces questions à la conception que les démocraties avaient d'elles-mêmes. Des chercheurs ont mis au jour, dans un seul district rural sud-africain du début du XX<sup>e</sup> siècle, des liens avec des organisations chrétiennes, avec des mouvements de réforme constitutionnaliste dans les villes, avec des mouvements afro-américains, et avec des organisations régionales de travailleurs agricoles<sup>33</sup>. Les articulations changeantes entre mouvements locaux, régionaux et internationaux ont façonné un répertoire politique qui gardait ouvertes toute une série de possibilités et permettait de trouver des appuis dans la diaspora africaine et les réseaux militants euro-américains. Finalement, les blancs sud-africains, qui tiraient tant de fierté de leurs propres liens avec l'Occident « chrétien » et « civilisé », ont perdu la bataille des connexions.

Peut-être les sociaux-démocrates auraient-ils mieux à faire que de se lamenter. Les efforts actuels des syndicats et des ONG pour s'opposer au capitalisme « mondial » par des mouvements sociaux « mondiaux », tels que ceux qui se sont créés contre les ateliers de confection et de chaussure surexploitant l'enfance ou pour l'interdiction du commerce des « diamants de guerre », ont des précédents qui remontent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui ont remporté un certain nombre de victoires depuis. Les « droits de l'homme » ont autant de pertinence « mondiale » que le « marché ». Et, dans les deux cas, le discours est beaucoup plus mondial que la pratique.

---

## Repenser le présent

Il ne s'agit pas de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. À l'évidence, l'échange des marchandises et des capitaux, les formes de production, les modalités de l'intervention de l'État dans les sociétés, sans parler des techniques de communication, ont énormément changé. Les circuits esclaves-sucre-biens manufacturés du XVIII<sup>e</sup> siècle ont eu pour le développement capitaliste un tout autre poids que le circuit diamants-armes d'aujourd'hui. Simplement je plaide pour plus de rigueur : il faut regarder en détail comment ces circuits de marchandises sont constitués, comment les connexions dans l'espace s'étendent ou trouvent leurs limites et, dans l'analyse de processus amples et de longue durée tels que le développement capitaliste, prêter toute l'attention nécessaire à leur puissance, à leurs limitations et aux mécanismes qui les façonnent. On peut bien sûr appeler cela mondialisation mais, ce faisant, on ne fait que dire que l'histoire se produit à l'intérieur des limites de la planète et qu'en conséquence toute histoire est histoire mondiale. Toutefois, si l'on veut voir dans la mondialisation l'intégration progressive de différentes parties du monde en un tout unique, alors la thèse peut être accusée d'être linéaire et téléologique. Les « globaliseurs » ont raison de nous inciter

à observer les connexions à longue distance. La difficulté est de trouver des concepts assez fins pour nous dire quelque chose de significatif sur ces connexions. Comme la théorie de la modernisation, la mondialisation tire sa puissance d'évocation du fait qu'elle unifie divers phénomènes en un cadre conceptuel unique et en un mouvement unique. Et c'est là que les deux théories, loin d'éclaircir les processus historiques, les obscurcissent.

Mais si l'on renverse la thèse ? Admettons qu'il n'est guère intéressant d'affiner la notion de mondialisation en y ajoutant la dimension historique, et plaçons-nous plutôt dans l'attitude de certains « globaliseurs » : l'ère du global est *maintenant*, et elle se distingue clairement du passé. Là, je ne m'élève pas contre la thèse que le présent diffère du passé, mais je me demande si c'est *par son caractère global*. Il faut certes étudier de près les révolutions dans la communication, les mouvements de capitaux et les appareils régulateurs, ainsi que les relations de ces phénomènes entre eux, qu'elles les renforcent mutuellement ou les entravent. Mais pour cela il faut un appareil théorique plus affiné et un discours moins trompeur que ceux que produit la mondialisation (dans les trois variétés exposées au début). J'ai soutenu cette thèse en observant, tant dans le passé qu'aujourd'hui, la multiplicité des mécanismes de connexion transterritoriaux, ce qui me conduit à affirmer que le suffixe « isation » de notre concept est fallacieux.

Il ne s'agit pas seulement ici de la recherche académique d'instruments plus subtils : les enjeux vont bien au-delà. Les institutions financières internationales qui disent aux leaders africains que, s'ils ouvrent leurs économies, le développement s'ensuivra, ne résoudre pas au fond les problèmes du continent si elles ne se demandent pas quelles opportunités et quelles contraintes telle ou telle structure des sociétés africaines (à l'intérieur des États ou transfrontalières) offre à la production et aux échanges ; quelles opportunités et quelles contraintes tel ou tel mécanisme des marchés extérieurs offre aux produits africains. Une myopie analogue a présidé aux politiques suivies par l'Occident envers l'ex-URSS. Convaincus que la chute du mur de Berlin signifiait vraiment la chute de la plus haute des barrières s'opposant aux marchés « mondiaux » des marchandises et des capitaux, les conseillers occidentaux et les agences de développement ont mis « l'ouverture des marchés » et la privatisation avant la construction d'institutions. Souvent, un appareil économique d'État a été « privatisé » en oligarchies, mafias, réseaux personnels et autres nœuds de pouvoir économique<sup>34</sup>. Le résultat a bien été une sorte

33. William Beinart et Colin Bundy, *Hidden Struggles in Rural South Africa*, Berkeley, University of California Press, 1987.

34. Markku Lonkila, « Post-Soviet Russia : A society of networks ? », dans Markku Kangaspuro (ed.), *Russia : More Different than Most ?*, Helsinki, Kikimora, 1999, pp. 98-112. De la même façon, comme le montre Hibou, chap. cité, la privatisation des sociétés nationalisées en Afrique a produit quelque chose de très différent d'un « secteur privé » d'entreprises concurrentes connectées au marché mondial : les hauts personnages du régime peuvent privatiser les entreprises nationales à leur profit, ce qui conduit à une accumulation privée par le biais de l'État et rétrécit les canaux d'interaction.

de capitalisme, certes lié aux acteurs économiques extérieurs, mais est-on très avancé une fois qu'on a défini la réunion d'oligarchies et d'oligopoles comme un réseau de connectivité ? L'ex-Union soviétique est désormais connectée au reste du monde d'une façon bien différente de naguère. Seulement, l'investisseur étranger n'a pas besoin que de capital, mais de bonnes connexions ; autrement, il risque de perdre son argent, voire sa vie<sup>35</sup>. Il y a toujours des grumeaux dans le capitalisme de l'après-1989...

On ne sera pas surpris que les journalistes comme les universitaires soient excités par la multiplicité des formes de communication qui se sont ouvertes (mais qui ne s'offrent qu'à certains) et des stratégies transfrontalières de beaucoup d'entreprises (parmi d'autres formes d'institutions économiques et de réseaux). La vogue de la mondialisation est une réaction compréhensible à ce sentiment de connectivité et d'opportunité, tout comme la théorie de la modernisation l'était à l'effondrement des rigidités des sociétés européennes et à l'émancipation des Empires coloniaux dans les années cinquante. Des concepts comme ceux-là engendrent de nouvelles questions, mais ils donnent aussi l'illusion d'avoir des réponses.

Bien sûr, toutes les formes changeantes de connexions transcontinentales, toutes les formes d'intégration et de différenciation, de flux et de blocages, du passé et du présent peuvent être vues comme des aspects d'un processus unique mais complexe qu'on peut appeler mondialisation. Piètre défense du concept que celle qui s'appuie sur son peu de contenu ! Les mots ont un poids. Le bavardage incessant sur la mondialisation, la structure du mot lui-même, les images qui lui sont associées, les arguments pour et contre « elle », tout cela reflète et renforce la fascination pour une connectivité sans rivages. Les chercheurs ne sont tout de même pas obligés de choisir entre une rhétorique du contenant et une rhétorique du flux. Les questions, nullement secondaires, qu'il faut nous poser concernent le présent : qu'y a-t-il de réellement nouveau ? Quels sont les mécanismes des changements en cours et par quoi sont-ils limités ? Et surtout, est-il possible de mettre au point un vocabulaire assez subtil pour favoriser la réflexion sur les connexions et leurs limites ?<sup>36</sup>

Traduit de l'anglais par Rachel Bouyssou

35. Il existe un lien entre cette thèse et les critiques de la notion de « transition » qui, comme la mondialisation et la modernisation, nomme un processus en marche par son point d'arrivée. Ce qui apparaît comme une transition peut être durable ou subir des changements cycliques plutôt que progressifs. Michael Burawoy et Katherine Verdery (eds.), *Uncertain Transition : Ethnographies of Change in the Postsocialist World*, Lanham (Md.), Rowman & Littlefield, 1999.

36. Je remercie les personnes qui ont commenté des versions antérieures de cet article, que ce soit au Département d'histoire de l'Université de Californie à Irvine, au Département des sciences sociales de l'École normale supérieure ou au Centre d'études et de recherches internationales, à Paris : notamment Kenneth Pomeranz, Éric Fassin, Jean-François Bayart et Richard Banégas. Je tiens aussi à remercier de sa lecture Tamara Kondratieva.